



L'AGRICULTURE BIO EN ITALIE

Août 2006

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Situation générale

L'absence d'un logo national, la non utilisation du logo européen (considéré comme n'étant pas assez visible et différencié par rapport aux logos IGP et AOP), et la prolifération des « private labels » biologiques génèrent de la confusion chez le consommateur.

Le Ministère de l'Agriculture souhaiterait créer un logo national comme en France et en Allemagne.

Après la croissance des années 90, l'agriculture biologique italienne a décliné depuis 2002. En 2005, la croissance redémarre pour atteindre un nombre de 44 733 producteurs à la fin de l'année (voir graph.1).

En termes de surface, la production biologique italienne domine encore la scène européenne avec plus d'un million d'hectares certifiés (soit +11% sur 2004/2005, voir graph. 2).

Si, d'une part, cette augmentation (et la diminution précédente) est fortement liée au montant des aides octroyées aux agriculteurs bio (mesures agro-environnementales), notamment dans les régions du Sud (Basilicate, Pouilles), les agriculteurs italiens, d'autre part, voient le bio comme un moyen pour fournir aux consommateurs des aliments sains, contrôlés et garantis (alimentation pour enfants, écoles, hôpitaux, etc.).

De la même façon les italiens s'opposent à l'introduction des OGM dans la « Botte » et la plupart des régions se proclament « OGM free ».

L'Emilie Romagne reste toujours en pointe en terme de production, d'innovation et de réglementation en faveur du développement du bio, même si le Sud (Sicile et Pouilles) reste la zone à plus forte concentration d'exploitations bio.

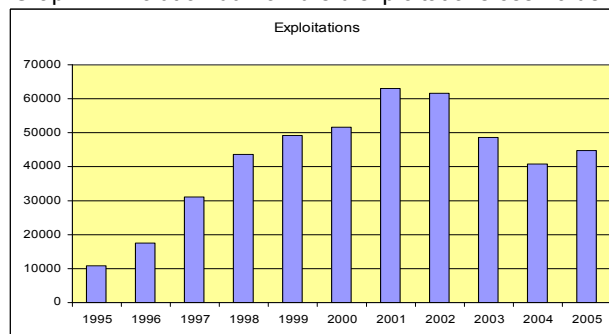
Enfin, on note une diminution des importations.

La production

Le nombre d'exploitations bio en Italie, en forte diminution entre 2003 et 2004, a recommencé à croître en 2005. Aujourd'hui, on recense à peu près 45 000 exploitations (+22% par rapport à 2004) dont la superficie moyenne est d'environ 22 hectares (la taille moyenne d'une exploitation conventionnelle est de 5 ha).

Malgré la taille importante des exploitations, la production biologique italienne reste atomisée avec peu de regroupement de l'offre.

Graph. 1 Evolution du nombre d'exploitations ces 10 dernières années



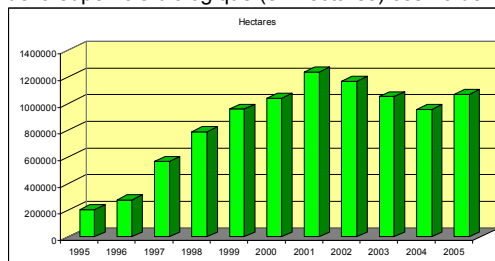
Source : Bio Bank, 2006

Pourtant, selon l'association de transformateurs et distributeurs bio les exploitations convaincues par la démarche bio ne sont que 20 000 alors que les autres visent essentiellement l'obtention des primes supplémentaires.

La dualité reste forte entre le Nord et le Sud : dans le Sud et les îles se trouvent 60% de la production biologique (surtout fourrages, grandes cultures, pâturages, fruits etc.) tandis que, dans le Nord, se concentrent les productions animales, les entreprises de transformation et les consommateurs.

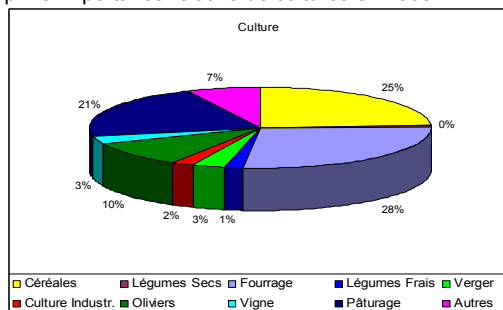
La culture de céréales augmente (60 000 hectares en plus par rapport à 2004) ainsi que les fourrages (21%) et les cultures industrielles comme le tournesol, le soja etc. (62%). Mais la grande quantité de fourrage et de pâturage cultivés semble résulter largement d'une logique d'optimisation des aides européennes, parfois sans lien avec des productions animales biologiques.

Graph. 2 Evolution de la superficie biologique (en hectares) ces 10 dernières années



Source : Bio Bank, 2006

Graph. 3 Importance relative de cultures en 2005



Source : Bio Bank, 2006

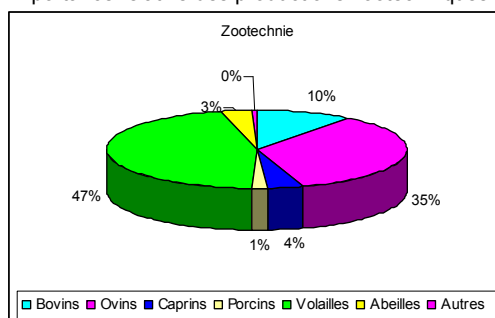
Les cultures les plus importantes en termes de superficies biologiques sont les fourrages (28%), les céréales (25%) et le pâturage (21%).

Les oliviers couvrent aussi une SAU biologique importante concentrée en Calabre et dans les Pouilles : 107 000 ha (soit 10% du total). Parmi les arbres fruitiers, l'oranger est le plus important suivi par le citronnier.

Par contre les légumes ont une diffusion modeste, les plus cultivés étant la tomate (53%) et la pomme de terre (16%).

Les céréales les plus cultivées sont le blé dur (42%) et le blé tendre (11%) représentant 7% de la superficie ; en revanche, les vergers (-12%) et les légumes secs (-58%) sont en diminution. L'élevage est plus limité notamment du fait du caractère plus récent des réglementations biologiques communautaires et nationales. Il est dominé par la production de volaille (47%) suivie par les ovins (35%) ; l'élevage bovin arrive loin derrière avec 10% alors que la demande dans ce secteur est forte et doit être satisfaite par de l'importation.

Graph. 4 Importance relative des productions zootechniques en 2005



Source : Bio Bank, 2006

L'élevage biologique de bovins est orienté surtout vers la production du lait (la production est d'environ 380 000 t.), dont 50% en Sardaigne.

Politique publique

En termes d'acteurs du secteur bio, la situation est relativement complexe, 16 organismes de certification biologique sont accrédités par le Ministère.

L'agriculture biologique figure parmi les priorités agricoles nationales, avec les signes de qualité et les produits typiques, qui sont centrés sur la valorisation du terroir et l'origine des produits : développement du «marketing territorial» et de la reconnaissance de la multifonctionnalité (?).

Dans la Loi de finances 2005, environ 5 millions d'€ ont été consacrés au

Il existe 7 associations nationales de producteurs, avec des bureaux de représentation dans la majorité des régions.



Deux organismes de certification.



Aiab : association de producteurs la plus importante.

développement de l'agriculture bio et à l'application des mesures prévues dans le Plan d'Action National. Ce financement sera géré au niveau régional. Le PAN prévoit une aide (qui est plutôt juridique que financière) à la constitution des organisations de producteurs, de commerçants et d'interprofession, véritables maillons faibles de la filière italienne.

Le Ministère de l'agriculture a indiqué vouloir étendre la certification biologique à d'autres produits, notamment ceux issus de l'aquaculture, mais également à des produits non alimentaires (cosmétiques, médicaux, textiles, etc.).

En termes d'appui aux producteurs, les aides relèvent du niveau régional, compétent en exclusivité sur l'application des mesures de développement rural. Ces appuis restent compatibles avec l'octroi des aides issues de la réforme de la PAC, mise en œuvre, en Italie, dès 2005.

Les représentants des producteurs bio ne cachent pas une réelle inquiétude, basée sur une rentabilité de l'agriculture biologique généralement insuffisante (et inatteignable en l'absence des aides européennes)... dans le cadre général d'une filière qui n'assure pas toujours un débouché en aval et d'une concurrence externe croissante (Nouveaux pays membres et Pays tiers), mais également sur le marché national.

En ce qui concerne la filière, FederBio la fédération des associations du secteur bio vient de naître (www.federbio.it). La naissance de l'Association d'entreprises de transformation et distribution est tout aussi récente.

Enfin, signalons le projet de promotion du bio, Biobenessere basé sur 11 000 journées de dégustations et de ventes promotionnelles dans les magasins et sur de la publicité dans les journaux, à la télé, des conférences, etc. Le projet dispose d'un budget de 7,2 mln d'€ cofinancé par l'UE.

Consommation, distribution et transformation

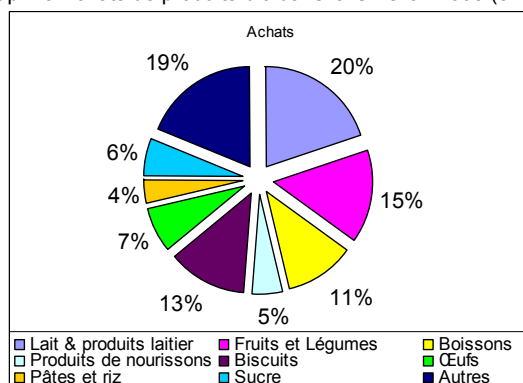
La consommation biologique en Italie est toujours dominée par le lait et les produits laitiers (20% du marché biologique) suivis par les secteurs fruits et légumes (17%), et biscuits (14%).

Donnée intéressante : 5% de la consommation italienne est dédiée aux produits des nourrissons. Une forte croissance des achats de produits bio a concerné sucre, café et thé (+44% par rapport à 2004 soit 16 mln d'€).

Des différences dans les modes de communication des principales chaînes de GMS. Coop Italia rassure le consommateur sur la sécurité des produits biologiques et l'absence des résidus tandis qu'Esselunga met en avant le rôle du bio dans la défense de

Le marché italien de consommation des produits issus de l'agriculture biologique en 2005 a atteint 1,5 milliards d'euros (dont les achats dans la GDO représentent 1/6) soit 2% du marché alimentaire. La différence des prix de détail entre bio et conventionnel reste notable, pourtant les consommateurs qui préfèrent le bio ont augmenté de 6% (données Biobank).

Graph. 5 Achats de produits bio dans la GDO en 2005 (en valeur)



Source: ISMEA, 2005.

Les consommateurs bio préfèrent de plus en plus d'autres circuits de vente que la GMS. Ainsi, se développent les magasins spécialisés (la GMS a changé de politique commerciale en diminuant les références dans les rayons) et la vente directe. La concentration de magasins spécialisés est beaucoup plus forte dans les régions du nord et du centre de l'Italie. Le point fort des magasins spécialisés reste la vaste gamme de produits disponibles, environ 1 500.

l'environnement et dans le développement rural.



Le logo des produits bio COOP



Le logo du bio Esselunga

L'export est estimé à environ 33% de la production.

Parmi les chaînes de la GMS, la première à proposer du bio dans ses magasins a été COOP en 1994 avec le label «Naturali Biologici», ensuite transformé en « Coop Bio-logique ». Aujourd'hui, elle offre plus de 300 références bio avec un CA de 80 mln d'€ en 2005. Esselunga demeure la chaîne leader du bio en Italie avec la marque « Esselunga Bio » créée en 1999, elle a pourtant réduit les références de 500 à 320 en 2005.

« Naturasi » représente la plus importante chaîne de magasins spécialisés bio avec 33 magasins (+15% de CA en 2005), suivie de « Bottega e Natura » (15 magasins dans les centres commerciaux).

En ce qui concerne la transformation, elle était historiquement contrôlée par deux entreprises spécialisées : la Ki-Group de Turin et Alce Nero de Pesaro-Urbino. L'univers des transformateurs est aujourd'hui beaucoup plus complexe incluant des entreprises spécialisées dans le bio (souvent des PME), des multinationales (Nestlé, McDonald, Kraft), des coopératives et des grandes entreprises nationales (Cirio, Granarolo, La Doria,) lesquelles allient des disponibilités en capital avec des moyens de recherche et marketing hors de portée des PME.

L'Italie est en concurrence, d'une part, avec l'Espagne pour l'exportation de fruits et d'huile vers l'Allemagne, la France et la Scandinavie et, d'autre part, avec les pays de l'Est pour les céréales. De plus, des pays traditionnellement importateurs comme l'Autriche sont en train de devenir autosuffisants. En revanche, de nouveaux marchés comme les Etats-Unis et le Japon se consolident.

Restauration collective

La restauration scolaire bio est un phénomène plutôt centré au nord de l'Italie. Après l'Emilie-Romagne (133 cantines bio), la Lombardie en compte 105 et la Toscane 77 (647 dans toute l'Italie). Au total, environ 1 mln. de repas bio sont préparés par jour en Italie.

Chiffres et données générales sur le bio sur :

<http://www.biobank.it/it/indexBIO.it>

Infos sur la restauration scolaire bio sur :

<http://www.sportellomenscibo.it>

L'art 59 de la Loi de finances 2001 vise à développer la consommation des produits bio : « ... les cantines des institutions publiques utiliseront des produits biologiques dans tous les repas... ». Mais seules quelques régions plus impliquées, comme l'Emilie-Romagne, ont accepté le défi. Aujourd'hui, on y trouve 133 cantines scolaires et 42 restaurants bio. Toutefois, producteurs et fournisseurs regrettent le caractère saisonnier de la fourniture pour les établissements scolaires (exclusion de la période de forte disponibilité de produits). Elle s'est distinguée également avec la création d'un guichet télématique (Prober) au service des adjudicataires des repas dans les cantines et les écoles, pour la fourniture de produits biologiques.

Le Latium a commencé à introduire le bio dans les cantines scolaires depuis quelques années. Les entreprises de restauration font alors généralement appel à de la sous-traitance pour les produits biologiques. Pour leur part, les entreprises spécialisées en produits bio souhaitent entrer sur le marché même à bas prix. Ainsi, les prix des repas biologiques sont presque toujours du même niveau que les autres. Rome a donné en adjudication 140.000 repas bio, équitables et typiques journaliers, pour une valeur de 165 millions d'euros en trois ans. Le surplus des cantines est offert aux associations de volontariat.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de ROME (adresser les demandes à rome@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : Via di Santa Maria dell'Anima, 16
ROME 00186
Italie

Rédigée par : Sabina BIANCHINI
Revue par : Thibault LEMAITRE

Actualisation du 11 Août 2006